



Monsieur **Maurice Ropraz**, Préfet de la Gruyère
Le Château Case postale 192
1630 Bulle

Morges, le 02.10.02

Madame Marie-Jeanne-Descloux

Monsieur le Préfet,

Lors de l'audience du 20.09.02, vous avez déclaré qu'il n'y a rien de pénale dans cette affaire. Je proteste contre ce constat gratuit qui a servi à fortifier la position des représentants de la commune de Sâles.

Le fait, que le juge n'a pas insisté que l'affaire soit réglée jusqu'au bout par une expropriation, montre le dysfonctionnement. Il est vain de spéculer que la recourrante risquait de supporter encore les frais d'une expropriation. Elle n'a pas eu lieu, alors la conduite d'épuration installée sur la parcelle de Madame Descloux est illégale. L'inscription dans le registre foncier peut seulement se faire avec son accord.

Il faudrait être précis pour ce qui concerne la question s'il n'y a rien de pénale. Le « Juge » Sansonnens se trouve dans un magasin de self-service. Il sait qu'on ne peut pas l'attaquer en justice, puisque les hommes de loi ont tacitement abrogé l'article 312 du Code pénal suisse, et ils se couvrent mutuellement par corporatisme. On a vu dysfonctionner le « Juge » Sansonnens dans le cas de Birgit Savioz dont je vous fais parvenir ci-joint notre dernier communiqué. L'affaire est documentée sur le site Internet swiss-corruption.com. Il en ressort qu'il y a eu escroquerie, et l'escroquerie doit être poursuivie d'office. Sansonnens a fait exactement le contraire : il a couvert les escrocs.

Dans le cas de Madame Descloux, il a également joué un rôle abominable. Si vous laissez faire, vous vous rendez co-responsable de cette injustice commis sur le dos d'une veuve. Après l'entretien du 20.09.02, la commune de Sâles n'a fait aucune proposition, et elle n'a pas retiré sa poursuite contre Madame Descloux non-plus. Ainsi, on continue de harceler une honnête personne qui n'a jamais été en poursuite pendant toute une vie laborieuse.

Je vous prie d'intervenir pour redresser une situation insupportable. Dans l'attente de vos nouvelles, je vous présente mes sentiments distingués

Gerhard Ulrich

Internet : appel-au-peuple.org

**APPELL AL PIEVEL
APPELLO AL POPOLO
APPEL AU PEUPLE
AUFRUF ANS VOLK**

CCP 17-791540-8
CCP 17-655794-4
Case postale 24
CH-1001 Lausanne
Mobile: 078 – 641 99 96
Tél.: 021 – 329 02 33
Fax : 021 329 02 34